



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-110132>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 25-110132

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

Correspondant : Monsieur le Président

Adresse : 12 boulevard Frédéric Mistral, CS50100, 11785 NARBONNE

Coordonnées :

Téléphone : 0468281745

Courriel : commandepublique@legrandnarbonne.com

Adresse internet : <http://www.legrandnarbonne.com/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etude de programmation et définition du modèle économique du projet de "Maison des mobilités" dans le cadre du PEM de la gare de Narbonne

Lieu d'exécution : 12 boulevard Frédéric Mistral, 11785 NARBONNE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Réalisation d'une étude de programmation et de définition d'un modèle économique en vue de la création et de l'aménagement d'une "Maison des mobilités" sur la gare de Narbonne, dans le cadre du projet de Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) et du site pilote "Quartier Gare" de la Banque des Territoires. Les prestations sont réparties en 3 phases : Phase 1 : Etat des lieux de l'offre existante et des orientations pour les nouvelles offres à créer, Phase 2 : Proposition de scénarii, Phase 3 : Formalisation du scénario préférentiel et Assistance à la communication

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le candidat devra se montrer compétent dans les domaines suivants : mobilités et intermodalité, aménagement de l'espace, espaces publics, VRD, économie urbaine, écologie, sociologie, urbanisme réglementaire et procédures juridiques

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

8 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires, dans le délai de 30 jours
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 03/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : GN25P14

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics.aude.fr>
L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot 34063 Montpellier Tél : 0467548100 Fax : 0467547410 Mel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges, Préfecture de région, 2, boulevard Paul Peytral 13006 Marseille Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Web : <http://ccimp.com> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025